



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

cardiologie

Question écrite n° 124948

### Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le réseau lorrain d'insuffisance cardiaque ICALOR, installé depuis 2006, financé en majeure partie par l'agence régionale de santé de Lorraine, qui a pour objectif principal de diminuer la mortalité et les ré hospitalisations et d'améliorer la qualité de vie des insuffisants cardiaques de Lorraine. Ce réseau prend en charge 2 252 patients depuis 2006. Plus de la moitié des cardiologues lorrains, 95 % des infirmières et pratiquement 1 000 médecins généralistes adhèrent à ICALOR. L'agence régionale de santé de Lorraine reconnaît ses performances exceptionnelles ainsi que son originalité et sa dimension qui en font un réseau régional de santé unique en son genre en France. Ce résultat probant et remarquable est un élément nouveau qui n'a jamais été encore observé dans le monde. Il montre qu'en Lorraine, grâce à la mise en place d'un réseau de soins ville-hôpital, original, pionnier et performant, on a pu arrêter la progression inexorable des hospitalisations pour insuffisance cardiaque observée partout en France. Il lui demande si son Gouvernement entend continuer à soutenir ICALOR afin qu'il puisse continuer à assurer un service de qualité au bénéfice de tous les patients.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124948

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2011, page 13239

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)